

## Annexe D : Déclinaison des exigences obligatoires et points complémentaires non-obligatoires en maison individuelle simple flux

*Tableau 21 : liste des exigences obligatoires en maison individuelle simple flux*

 <b>OBLIGATOIRE</b>	Fiches du guide	Points de vérification obligatoires	
	G		Général
Pré-inspection	G7	1.2	La documentation décrivant l'installation de ventilation est disponible (plans, descriptif, étude VMC, éléments de fonctionnement et de maintenance...)
	G8	1.2	Le système de ventilation prévue est cohérent avec le récapitulatif standardisé d'étude énergétique et environnementale (RE2020)
	C		Caisson de Ventilation
Vérifications fonctionnelles	C12	2.3	Le ventilateur est accessible par une trappe d'au moins 50*50 cm ne se trouvant pas dans un placard ou une armoire de rangement
	C14	2.3 et 2.4	L'accès au ventilateur est sécurisé
	C16	2.5	Le caisson de ventilation est désolidarisé acoustiquement du bâti
	C17	2.6	Les caractéristiques techniques du ventilateur correspondent au dossier technique du lot ventilation
	C18	2.7	Le(les) ventilateur(s) est (sont) en fonctionnement
	C19	2.7	La ligne électrique du caisson de ventilation est indépendante de tout autre circuit électrique
	C30	2.15	Le caisson est correctement raccordé au(x) réseau(x) : étanchéité et tenue mécanique
	C34	2.18	Le rejet du ventilateur est raccordé sur l'extérieur
	C35	2.19	Le rejet est positionné pour éviter tout risque de refoulement dans les logements
C36	2.19	Le type de débouché est adapté	
	R		Réseaux
Vérification fonctionnelles	R6	2.24 et 2.25	Les préconisations d'utilisation des conduits souples sont respectées
	R7	2.26	Les conduits en dehors du volume chauffé sont isolés
	R9	2.28	Les conduits souples visibles sont installés correctement
	R10	2.29	Sur la partie accessible, le supportage du réseau est adapté
	R11	2.29	Les jonctions visibles des conduits sont réalisées correctement

 <b>OBLIGATOIRE</b>	Fiches du guide		Points de vérification obligatoires
	T		Passage de transit et équipements motorisés
Vérification fonctionnelles	T3	2.30	Les passages de transit permettent d'assurer le balayage du logement
	T4	2.31	Les équipements motorisés spécifiques sont indépendants du système de ventilation générale
	BE		Bouches d'extraction
Vérification fonctionnelles	BE5	2.32	Présence d'une bouche d'extraction dans les pièces humides
	BE6	2.32	Absence d'entrée d'air ou de bouche de soufflage dans les pièces humides (sauf cuisine ouverte)
	BE8	2.33	Plage de fonctionnement pression
	BE9	2.33	Plage de fonctionnement débit
	BE10	2.33	Les caractéristiques de la bouche respectent les spécifications de conception et la réglementation
	BE11	2.34	Les distances minimales entre chaque bouche et les parois et le sol sont respectées
	BE12	2.34	Chaque bouche est accessible et permet sa vérification et son entretien
	BE13	2.34	Chaque bouche n'est ni cassée, ni encrassée, ni obturée
	BE14	2.35	Chaque bouche est démontable
	BE15	2.35	Chaque bouche est raccordée au conduit par une manchette adaptée ou un dispositif équivalent
	BE18	2.37	Le cas échéant, la commande de passage en débit nominal complémentaire (VMC auto) ou débit nominal temporisé (VMC hygro) est accessible et fonctionnelle
Mesures fonctionnelles		Fiches mesures aux bouches (3.1 à 3.4)	Débit mesuré (m <sup>3</sup> /h) et/ou Pression mesurée (Pa)
	EA		Modules d'entrée d'air
Vérifications fonctionnelles	EA4	2.32	Présence d'une ou plusieurs entrées d'air dans les pièces principales
	EA5	2.32	Absence de bouche d'extraction dans les pièces principales (sauf cuisine ouverte) ou de bouche de soufflage pour le simple flux dans les pièces principales
	EA8	2.38	Les caractéristiques du module d'entrée d'air respectent les spécifications de conception
	EA9	2.39	Chaque entrée d'air est accessible et permet sa vérification, son entretien et son nettoyage
	EA10	2.39	Chaque entrée d'air n'est ni cassée, ni encrassés, ni obturée
	EA11	2.40	La mise en œuvre de chaque entrée d'air permet de respecter les débits nécessaires et éviter toute gêne

Tableau 22 : liste des exigences complémentaires non-obligatoires en maison individuelle simple flux

 <b>COMPLEMENTAIRE</b>		Fiches du guide	Points de vérification complémentaires non-obligatoires
	G		Général
Pré-inspection	G1	1.2	Type de système de ventilation
	G2	1.2	Type de commande
	G3	1.2	Dénomination commerciale principale du système de ventilation
	G4	1.2	Surface habitable SHAB
	C		Caisson de Ventilation
Pré-inspection	C1	1.2	Localisation
	C2	1.2	Référence et marque commerciale
	C3	1.2	Caractéristiques de réglage de conception
	C6	1.2	Localisation, nature et dimension du rejet d'air
Vérifications fonctionnelles	C15	2.3 et 2.4	L'accès au ventilateur est éclairé
	C33	2.17	Le caisson est correctement raccordé au(x) réseau(x) : singularités à proximité du caisson
	R		Réseaux
Pré-inspection	R1	1.2	Schéma filaire du réseau
	R2	1.2	Nature et caractéristiques des conduits
	R3	1.2	Classe d'étanchéité à l'air souhaitée ou de conception
	T		Passage de transit et équipements motorisés
Pré-inspection	T1	1.2	Localisation des transferts d'air
	T2	1.2	Type et taille des transferts d'air
	BE		Bouches d'extraction
Pré-inspection	BE1	1.2	Marque et référence
	BE2	1.2	Plage de fonctionnement pression
	BE3	1.2	Plage de fonctionnement débit
	BE4	1.2	Les caractéristiques de la bouche respectent la réglementation ou l'avis technique
Vérification fonctionnelles	BE7	2.33	Marque et référence
	BE16	2.36	Un débit est ressenti à chaque bouche
	BE17	2.36	Le sens du débit est correct
	EA		Modules d'entrée d'air
Pré-inspection	EA1	1.2	Marque et référence
	EA2	1.2	Module
	EA3	1.2	Les caractéristiques de l'entrée d'air respectent la réglementation ou l'avis technique

 <b>COMPLEMENTAIRE</b>		Fiches du guide	<b>Points de vérification complémentaires non-obligatoires</b>
Vérifications fonctionnelles	EA6	2.38	Marque et référence
	EA7	2.38	Module
	EA12	2.40	La mise en œuvre de chaque entrée d'air n'est pas entravée par d'autres éléments de construction (volets roulants, double-fenêtre, bavette, isolant, ...)